

MAIRIE SAINTE MAURE DE PEYRIAC

1 Route de SOS

47170 Sainte-Maure-de-Peyriac

05.53.65.62.09

mairie@saintemauredepeyriac.fr

Sainte-Maure-de-Peyriac, le 11 septembre 2026

Mesdames et Messieurs

Les Membres du Conseil Municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister au Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, salle communale le :

Lundi 21 septembre 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR

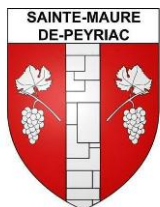
1. DÉLIBÉRATION : Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. DÉLIBÉRATION : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 juin 2026
3. DÉLIBÉRATION : ALBRET COMMUNAUTÉ - Convention ADS relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme 2026-2032 (autorisation)
4. DÉLIBÉRATION : ALBRET COMMUNAUTÉ - Convention pour l'instruction des autorisations du droit des sols (renouvellement)
5. Point projets et travaux
6. Projet ralentisseurs D 109 – Route de Sos
7. Remplacement d'un agent : réflexion sur l'organisation future des services communaux
8. Scolarisation hors RPI – Demande de participation financière de la commune d'accueil
9. Fête village : Octobre Rose
10. Cinéma Plein air
11. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Thierry PLANTÉ



Horaires d'ouverture du secrétariat
Lundi de 13h30 à 17h30
Du mercredi au vendredi de 08h00 à 12h00



MAIRIE SAINTE MAURE DE PEYRIAC

1 Route de SOS

47170 Sainte-Maure-de-Peyriac

05.53.65.62.09

mairie@saintemauredepeyriac.fr

Objet : Pouvoir de représentation au conseil municipal du lundi 21 septembre 2026

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame _____

Résident au _____

Donne pouvoir à _____

Résident au _____

Afin de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune SAINTE MAURE DE PEYRIAC convoqué le 11 septembre 2026, qui se tiendra **le lundi 21 septembre 2026 à 20h30**, de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Pour valoir ce que de droit

Fait à Sainte Maure de Peyriac, le _____